

## **PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2011**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le jeudi 22 décembre 2011, sous la présidence du maire, monsieur François Lagacé.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, Madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchar, monsieur Alphée Pelletier, madame Carole Lévesque et monsieur Pascal Hudon.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Adoption du budget 2012 et du programme triennal des immobilisations.

265-12-2011

### **RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU QUE** le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

**ATTENDU QUE** le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 ;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON,  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Conseil adopte le budget «dépenses» qui suit pour l'année financière 2012 :

#### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Administration générale	277 786 \$
Sécurité publique	231 307 \$
Transport	491 451 \$
Hygiène du milieu	389 655 \$
Santé et bien-être	66 075 \$
Aménagement, urbanisme et développement	79 220 \$
Loisirs et culture	97 043 \$
Frais de financement	58 436 \$
Remboursement de la dette à long terme	159 600 \$
Amortissement	(199 145 \$)
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 651 428 \$</b>

Le Conseil adopte le budget «revenus» qui suit pour l'année financière 2012 :

#### **REVENUS**

Taxes	1 445 487 \$
Paiements tenant lieu de taxes	161 \$
Transferts	383 514 \$
Services rendus	34 500 \$
Imposition de droits	111 000 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	2 500 \$
Autres revenus	5 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté et Fonds réservés	(62 600 \$)
Transfert aux activités d'investissement	(273 134 \$)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 651 428 \$</b>

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

---

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations dont le détail est annexé et qui se répartit comme suit :

Années	2012	2013	2014
Dépenses anticipées	10 532 134 \$	480 542 \$	249 542 \$

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

266-12-2011

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,**  
la levée de l'assemblée à 20H20.

---

François Lagacé, Maire

---

Sylvie Dionne, Secrétaire trésorière